



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E41674 VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 27/11/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1939

Raison sociale : MILLS

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 09/10/2006
Capital : 1 099 525

82 RUE EDOUARD VAILLANT
BP 119
93351 LE BOURGET CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 632036927 632036927

Téléphone : 01 48 35 65 65

Fax : 01 48 37 20 52

Siret : 632 036 927 00010

Portable :

Code NACE : 4399B

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 2123966-1-54

FAY FABRICE GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

HDI GLOBAL 01011565-14008

Assurance Responsabilité Civile :

HDI GLOBAL 01011565-14008

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

E-mail : vault-deschamps.c@mills.fr

Effectif moyen : 98 Tranche de classification : EFF4 Chiffre d'affaires H.T. : 38 559 873 Tranche de classification : CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1413	Echafaudages (Technicité supérieure)	98	25/10/2023
1443	Étaisements (Technicité supérieure)		25/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.